

Adresse de la société populaire républicaine et régénérée de Louviers (Eure), lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire républicaine et régénérée de Louviers (Eure), lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 144-145;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16729_t1_0144_0000_14

Fichier pdf généré le 07/10/2019

simplement renvoyer ma proposition au comité de Législation, qui est chargé de tout ce qui concerne les émigrés (66).

47

Le même rapporteur [OUDOT] propose une seconde rédaction du décret relatif au citoyen Marey; cette nouvelle rédaction est adoptée, et le décret rendu comme il suit :

Le citoyen Marey, député à la Convention nationale par le département de la Côte-d'Or, se plaint de ce que son nom a été porté sur la liste des émigrés, dont l'impression et la distribution a été décrétée, quoiqu'il n'ait pas quitté son poste un seul jour depuis le commencement de la session.

Il demande la radiation de son nom sur cette liste.

La Convention nationale décrète que le nom du citoyen Marey, l'un de ses membres, député par le département de la Côte-d'Or, sera rayé de la liste des émigrés imprimée et distribuée, ainsi que de toutes autres.

Le présent décret sera inséré à la suite de ladite liste.

Et sur la motion d'un membre, la Convention nationale renvoie au comité de Législation l'examen de la conduite des administrateurs qui ont envoyé cette liste, pour lui en faire un rapport dans le plus bref délai (67).

48

Une députation de la société populaire de Clamecy [Nièvre] fait passer une somme de 1 226 L 7 s 6 d qu'elle offre pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (68).

[Les envoyés de la société populaire de Clamecy à la Convention nationale] (69)

Citoyens représentans,

La société populaire de Clamecy nous députe auprès de vous pour vous témoigner ses justes inquiétudes.

Depuis quelque tems l'aristocratie se montre

(66) *Moniteur*, XXII, 113.

(67) *P.-V.*, XLVI, 161. C 320, pl. 1328, p. 21, minute de la main de Oudot, rapporteur. *Débats*, n° 738, 103. *Moniteur*, XXII, 113.

(68) *P.-V.*, XLVI, 162. *Bull.*, 13 vend. (suppl.); *Ann. Patr.*, n° 644.

(69) C 321, pl. 1340, p. 12.

d'une manière insolente et cherche par ses intrigues et ses calomnies à comprimer l'énergie et le patriotisme des vétérans de la révolution. Nous voyons avec peine que la plupart de ceux qui annonce le plus d'audace n'ont jamais rien fait pour le peuple et la liberté, ils ne les ont jamais défendu, il ne se sont jamais fait remarquer que par leur éloignement pour la république. Défiez-vous représentans de ces nouveaux révolutionnaires dont les efforts n'ont pour objet que de parvenir au but qu'ils se sont toujours proposé c'est à dire de décourager les patriotes et de faire rétrograder la révolution mais leurs tentatives seront encore inutiles, la république, la liberté et l'égalité triompheront malgré eux, notre patriotisme est pur et ne craint point l'œil sévère de la justice. Que notre conduite depuis 1789 soit mise au jour et que la Convention nationale distingue les vrais patriotes d'avec les ennemis de la liberté. Nous demandons que la Convention nationale envoie un de ses membres dans notre district afin d'y propager et d'y faire triompher les principes de la liberté et de l'égalité, d'empêcher les persécutions exercées envers les patriotes et étouffer la haine et les divisions qui se manifestent chaque jour d'une manière alarmante et dangereuse.

C'est lorsque l'aristocratie se rallie que les patriotes doivent faire de nouveaux efforts pour faire triompher la république. Nous vous ofrons représentans 1 226 L 7 s. 6 d. pour servir à la construction du vaisseau *Le Vengeur*, et provenant d'une collecte faite par la société populaire de Clamecy et le peuple des tribunes.

Tous nos vœux sont pour la république, notre point de ralliement sera toujours la Convention, vive la république, vive la Convention.

BERNIER, ITIOT, *membres de la société de Clamecy.*

49

Des commissaires des comités civils des sections de Paris sont admis à la barre, et demandent une interprétation de la loi relative à l'indemnité accordée aux comités.

La Convention nationale renvoie la pétition au comité des Finances (70).

Les comités civils de Paris se plaignent de la modicité du traitement qui leur est accordé (71).

50

La société populaire de Louviers, département de l'Eure, offre à la Convention l'expression de ses sentimens, et promet

(70) *P.-V.*, XLVI, 162.

(71) *Rép.*, n° 9.

d'exercer une surveillance continuelle pour déjouer les malveillans.**Mention honorable, insertion au bulletin (72).***[La société populaire républicaine et régénérée de Louviers à la Convention nationale, s. d.] (73)*

Liberté Egalité Fraternité ou la mort

Représentants d'un peuple libre!

Quoi donc toujours des traîtres et des pervers? quant est-ce que reposant enfin sur la droiture et la probité publique, la liberté fixera son règne immobile dans tous les cœurs? passions fougueuses, déplorables fléaux de l'humanité, taisez-vous, le règne de la vertu commence...

Jamais allarmés, toujours surveillants, nous n'avons garde de créer, à l'aide d'un esprit craintif, des ennemis imaginaires; nous le présumons cependant elle n'est point encore éteinte cette famille toujours renaissante d'aristocrates et de modérés. Il est encore des traîtres pour qui la juste sévérité, ou la sage clémence de nos lois, est un sujet de révolte. Hommes immoraux à l'improbité desquels échappe le point sur lequel la sagesse du peuple est prête à fixer l'immobile gouvernement de l'univers.

Ennemis de la Révolution vous l'espérez, vous le croyés donc, le modérantisme est à l'ordre du jour?... Non, c'est toujours la surveillance.

Le modérantisme est voisin de la trahison, et la trahison mine sourdement les fondements sacrés de notre chère République; loin de nous donc le hideux modérantisme! Seulement, quant notre juste sévérité aura, d'un pôle à l'autre, atteint tous les intrigants et les traîtres, alors nous donnerons accès dans nos cœurs, non au stérile modérantisme, mais au paisible sentiment d'une sécurité douce, d'une confiance fraternelle, d'une jouissance délicieuse. Jusqu'à ce moment, tremblés aristocrates astucieux, perfides modérés qui voulés nous préparer un joug ou ralentir nos pas vers la gloire! à chaque instant il retentit dans nos cœurs et nous appelle à la vengeance le sang versé de nos frères magnanimes; à chaque instant il retentit dans nos cœurs et nous appelle à la gloire, le zèle brulant de hâter nos grandes destinées; nos bras sont armés pour la vengeance, notre cœur est ouvert à la gloire, tremblés nos bras sont libres, notre cœur est républicain!...

Qu'il vogue donc avec assurance, quoique battu par la tempête, le vaisseau fortuné de notre République! guidé par l'œil de la surveillance, soutenu par les mains du patriotisme, chargé du trésor de la liberté, il arrivera triomphant aux termes de l'univers.

Et vous que nos regards environnent, que notre esprit observe, que l'univers contemple,

fiers représentans, vous lisés nos sentiments : confondés les avec les vôtres. Assurés le bonheur du peuple.

LETOURNEUR, *président*,
DELTENS, *secrétaire*,
MARSOLET, *vice-secrétaire*.

51

Celle de Falaise se plaint des inculpations faites contre le département du Calvados, qu'on suppose avoir été accusé de contre-révolution. Elle en appelle au témoignage des représentans du peuple qui ont passé dans le département, et ajoute que l'esprit public y est très-bon.

Mention honorable, insertion au bulletin (74).*[La société populaire régénérée de Falaise à la Convention nationale, le 26 fructidor an II] (75)*

Liberté Egalité Fraternité
Unité Indivisibilité de la République
ou la mort

Législateurs,

La société populaire de Falaise, dont la conduite imperturbablement républicaine a plus d'une fois fixé vos regards, dépose dans votre sein ses justes sujets de plaintes. Il semble que depuis la chute des derniers tirans leur génie agite encore la patrie. Des êtres mal-faisans qui trouvent leur existence dans le désordre calomnient avec une audace qui n'a pas d'exemple les départemens, et surtout celui du Calvados. Nous n'avons pû voir sans indignation ces atrocités. On a osé vous dire que le Calvados était en pleine contre-révolution, qu'on en avait enlevé les bustes de Marat et de Lepeletier, que les aristocrates levaient la tête, et qu'enfin l'esprit public était perdu. Ces mensonges grossiers ne peuvent avoir pour auteurs que de vils contre-révolutionnaires, des âmes de boue, des émules du moderne Catilina. L'esprit public du Calvados est pur. Les âmes y brûlent du feu de la liberté et de l'amour de l'égalité. Il est vray qu'elles abhorrent les dominateurs, les intrigans, les demi républicains et ce tas d'égoïstes qui ne calculent que leur intérêt dans la Révolution. Si c'est là ce qu'on appelle corruption de l'esprit public, certes il est perdu dans le Calvados. Mais il le serait également dans la Convention qui ne fait qu'un avec nous et dont nous partageons les augustes et saintes maximes. Interrogez vos collègues qui ont paru dans ce département. Ils vous diront

(72) P.-V., XLVI, 162.

(73) C 321, pl. 1350, p. 13.

(74) P.-V., XLVI, 162-163. *Gazette Fr.*, n° 1002; *Mess. Soir*, n° 772.

(75) C 321, pl. 1350, p. 14.